

# Coups de rabot et fusions

Le président Macron et le Premier ministre Edouard Philippe réunissent aujourd'hui au Sénat les représentants des élus locaux pour définir la politique territoriale sous forme d'un pacte. Il tourne autour d'un objectif : réduire la dépense.

Contrairement à son prédécesseur qui a redécoupé la carte des régions en 13, le Président ne redessinera pas la France administrative. Il laissera les élus s'en occuper aux étages inférieurs. Le Premier ministre l'a annoncé dans son discours de politique générale aux députés : deux échelons pas plus sous les régions qui, elles, ne changeront pas de périmètre.

## Redécoupage ? Non, fusions !

Les départements vont donc être invités à fusionner, à ne plus se chevaucher avec une métropole et les communes à se regrouper par le biais d'intercommunalités ou de fusions.

Dans ce modèle... à la carte pour chaque territoire, toutes les formules sont possibles pourvu que le mille-feuille territorial se réduise et que soient diminués masse salariale et coûts de fonctionnement.

Car l'objectif affiché par l'exécutif, l'objet unique du pacte qu'il veut sceller avec les collectivités, le sujet de cette première grand-messe avec les élus locaux demeure « la maîtrise et la réduction des dépenses ».

Emmanuel Macron avait énuméré des chiffres avant son élection : suppression de 70 000 postes dans la fonction publique territoriale et 10 milliards d'euros d'économie pour les collectivités sur cinq ans. La barre peut être placée plus haut ce soir vu les efforts demandés aux ministères.

## Effectifs à réduire

Les rapports des chambres régionales des comptes qui débusquent chaque année des dépenses sur des projets et études inutiles et déplorent des doublons entre l'action des différentes collectivités montrent que les pistes d'économie existent.

Mais elles ne compenseront pas les sommes englouties par l'envolée des dépenses sociales qui plombe les finances des départe-

## MAIS AUSSI...

### Le chef des armées sur un siège éjectable ?

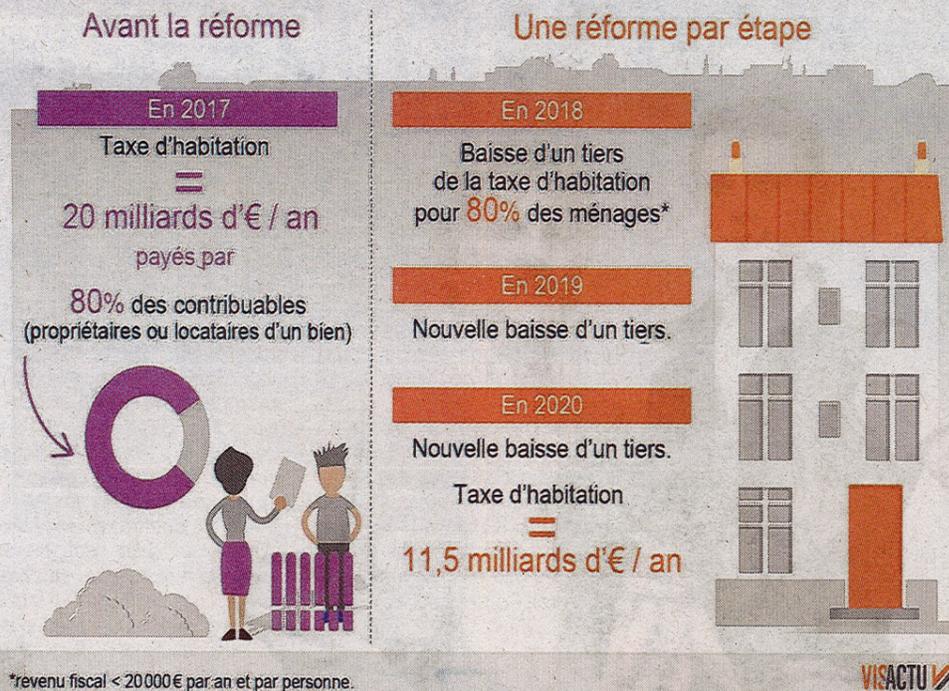
Le général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, sèchement recadré après ses réserves sur les économies demandées à la défense (850 millions d'euros), sera reçu vendredi soir par Emmanuel Macron. Aucune précision sur l'objet de cette rencontre n'a été donnée. En pleine festivité du 14-Juillet, le chef de l'Etat a reproché au général, sans jamais le nommer, d'avoir mis de façon « indigne » une polémique budgétaire « sur la place publique » et l'a rappelé au « sens du devoir et de la réserve ». A 61 ans, le militaire venait d'être reconduit pour un an dans ses fonctions. Il pourrait faire valoir ses droits à la retraite.

### Climat : ça se réchauffe avec Trump

Le ministre français de la Transition écologique et solidaire est en « colère » depuis la décision de Donald Trump de dénoncer l'Accord de Paris sur le climat ? Nicolas Hulot juge cependant « pertinent » de tenter de remettre le président américain « dans le jeu » des discussions, comme Emmanuel Macron s'y emploie. « Si l'on ne discute qu'avec les gens avec lesquels on est d'accord, les choses n'avancent pas », estime le ministre.

## POLITIQUE LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation est perçue par les collectivités locales



ments. Ni les investissements nécessaires dans les communes afin de mettre les équipements publics qui commencent à dater aux normes et aspirations de notre époque. « Ce n'est pas l'Etat qui gère en proximité le papy-boom et le baby-boom », relève Dominique Bussereau, président LR des Départements de France. Quant aux régions, elles doivent financer une démographie lycéenne galopante, une exigence plus forte de transports en commun et de formation. Écartelés entre exigence populaire d'un service de qualité et exécution d'économies budgétaires, les élus locaux ne sont pas hostiles à des efforts ni à des rapprochements même s'ils savent leurs administrés attachés à leurs mairies et à leur code postal. Mais pas question d'accepter de « faire plus avec moins de ressources » com-

me le dit Philippe Richert, président du Grand Est et de l'association des Régions de France. Côté bloc communal, la réforme de la taxe d'habitation - mesure fiscale phare du quinquennat qui doit diminuer de 80 % - est perçue comme une perte d'autonomie financière et de finances tout court.

## Pacte de confiance

« Il ne s'agira pas uniquement d'une conférence budgétaire ou financière, mais aussi de trouver ensemble les moyens d'adapter nos politiques aux réalités locales, et de donner davantage de latitude aux collectivités territoriales », a tenté de rassurer Emmanuel Macron le 3 juillet devant les parlementaires réunis en Congrès. Douchés par 30 ans de transferts de compétences inflationnistes (les départements ont hérité de

collèges à bout de souffle, les régions d'un réseau TER délaissé), les élus sont-ils prêts à signer son pacte ? De droite ou de gauche et quelle que soit la collectivité, ils posent tous la même condition : une loi de Finances pluriannuelle pour leur garantir des ressources dans le cadre de missions qui ne changent pas tous les six mois. Une telle gestion budgétaire serait une réforme qui ne dirait par son nom. La disparition de milliers de communes, et plus encore la fusion de départements sur une carte peu modifiée depuis l'annexion de Nice et la Savoie en 1860 (Belfort en 1922, les départements franciliens dans les années 1960, le nouveau Rhône en 2015), aurait aussi l'allure d'un vrai redécoupage. A la carte. ■

PASCAL JALABERT

## LE CAHIER DE DOLÉANCES

► Outre la loi de Finances pluriannuelle pour garantir le financement, les associations d'élus vont porter des revendications spécifiques au gouvernement.

### Les départements

- Des garanties sur le financement des **Allocations individuelles de solidarité** (Revenu de Solidarité Actif, Allocation personnes âgées, prestations liées au handicap).
- L'assouplissement des trop nombreuses **rigidités introduites par la loi NOTRE** (réforme de l'organisation territoriale) qui handicapent aujourd'hui les Départements et donc la mise en œuvre par l'État de mesures d'expérimentation, de délégation...
- La prise en charge complète de l'accueil et du financement du dispositif **Mineurs migrants non accompagnés** par l'État.

### Communes et intercommunalités

- Un **pacte financier jusqu'en 2022 entre l'État et les collectivités** pour qu'elles soient associées à la réflexion sur les réformes engagées, afin que soient gravées dans le marbre à la fois les ressources et les charges des communes et intercommunalités.
- Des études d'impact ainsi qu'une **évaluation conjointe des transferts de compétences**.
- La **préservation des ressources des collectivités locales** qui garantissent la délivrance des services publics et le développement des territoires. En clair de la taxe d'habitation que le gouvernement entend réformer.

### Les Régions

- La **gestion directe des fonds européens** sur tous les programmes régionaux.
- La réaffirmation du **rôle leader des régions sur l'emploi** et la formation.
- Une **simplification des normes**.
- Un plan national d'**installation du très haut débit** dans tous les bassins d'emploi en France.

## RYTHMES SCOLAIRES : À LA CARTE AUSSI !

La décision gouvernementale d'assouplir les rythmes scolaires inquiète des communes qui ont investi lourdement lors de la mise en place de la réforme de 2013. Beaucoup d'élus communaux ont dénoncé un manque de concertation. Les sondages montrent qu'une large majorité de parents (63 % en moyenne) souhaite le retour de la semaine à 4 jours supprimée par la loi Peillon en 2013. Seulement voilà, des différences importantes existent d'un département à l'autre. Dans le sud et l'est, dans les territoires où la formule du mercredi sans école était en vigueur bien avant la généralisation imposée par François Fillon en 2008, l'aspiration au retour à la semaine à 4 jours est forte.

En revanche en région parisienne et dans des communes urbaines où l'offre d'activités périscolaires est particulièrement dynamique, le système des matinées travaillées issu de la loi Peillon a trouvé son rythme de croisière. La formule qui permet à chaque commune ou bassin d'école de choisir son modèle dans le délai de son choix devrait finalement faire consensus.

# Les députés LREM à marche forcée

Souvent novices en politique, les élus du parti présidentiel suscitent les interrogations de leurs collègues quant à leur capacité à se saisir du travail parlementaire et à ne pas rester de simples exécutants du gouvernement.

Lundi 3 juillet : Emmanuel Macron parle dans un silence de cathédrale devant le Congrès qui réunit à Versailles députés et sénateurs. Le lendemain, le discours de politique générale du Premier ministre est salué par les applaudissements, parfois à contretemps, des quelque 300 députés de la majorité. Entre les deux séquences, il y a eu remontée de bretelles au sein du groupe de La République en marche (LREM).

Cette anecdote fait sourire à l'Assemblée où les parlementaires chevronnés s'interrogent sur leurs nouveaux collègues.

## Des députés très silencieux

« Ils ont la volonté de bien faire, mais ils se cherchent : il faut à la fois une coalition et faire en sorte qu'ils s'expri-

ment. Pour l'instant les députés LREM ne sont pas libres, cela se sent », note Bertrand Pancher, député UDI (groupe Constructifs) de la Meuse. Il fait référence à l'attitude de ses collègues en commission lors de l'examen de la loi d'habilitation sur les ordonnances. Les élus LREM n'ont pas fait de zèle et n'ont rien dit.

« C'est la dictature de la transparence », s'amuse une députée membre de la commission des Affaires sociales. « Il y a tellement de gens qui ne connaissent pas le fonctionnement de l'Assemblée que cela peut être problématique dans le travail parlementaire », avance même Gérard Cherpion, le député LR des Vosges, orateur sur la loi d'habilitation et spécialiste des questions d'emploi.

## « Un ventre mou »

Lui aussi a connu un groupe pléthorique en 1993 avec le RPR. « Il y avait aussi un ventre mou, reconnaît-il. Mais nous étions coachés par les anciens du groupe. Pour La République en marche, ce n'est pas le cas. » Sous couvert d'anonymat, une élue LREM confirme : « Richard Ferrand (chef de file des



Les députés LREM occupent la majorité des bancs de l'hémicycle. PHOTO AFP

députés LREM, ndr) peut être cassant avec la plupart d'entre nous. Il y a chez certains une forme d'autocensure, le temps d'acquiescer les codes qu'on ne maîtrise pas ». Le règlement intérieur du groupe n'incite pas à l'émancipation. Il n'autorise pas de cosigner une proposition de loi d'un autre groupe : c'est aussi la règle pour les autres groupes mais cela peut surprendre de la part d'un mouvement qui voulait faire de la politique autre-

ment. Les plus expérimentés, notamment Olivier Véran, député LREM (Isère) et ancien député PS suppléant, font taire les critiques. Il les estime injustes : « Le premier texte abordé est un projet de loi d'habilitation sur lequel on ne peut pas faire de travail d'amendement de fond mais je suis confiant sur cette majorité qui est soudée. Elle sera, j'en suis certain, pro-active sur les textes ».

La majorité LREM n'a pas de frondeurs à ce jour, mais connaît aussi ses mauvaises buzz. Celui suscité par Mireille Robert (Aude) qui regrette dans une vidéo postée sur son compte Facebook, que l'on ne serve pas de blanquette de sa ville de Limoux dans les ministères, a consterné les jeunes élus LREM, très solidaires entre eux. Chez LREM, on est fier de la diversité. Si elle reste dans le rang. ■

NATHALIE MAURET